

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2026-050

OBJET :

*Élection des représentants de
Haut-Chablais Interco au SM3A*

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 17 avril 2026

Présents :

Mmes THORENS Valérie, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, GRENAT Maryse et LUCHINI Karine
MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, VINET Philippe, CORBET Nicolas, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, TROMBERT Richard, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Résultat du vote :

votants :29
pour :29
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à Mme THORENS Valérie,
- par M. TAVERNIER Alexis à Mme JAUD Emilie,
- par M. MUDRY Benoît à M. VINET Philippe,
- par Mme TRABICHET Yannick à M. MEYNET Frédéric,
- par M. VUATTOUX Rémy à M. FROSSARD Nicolas

Monsieur MORAND Yann a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire de la nécessité de désigner 2 membres titulaires et 2 membres suppléants au comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A). Pour ce faire, et compte tenu de la délibération prise en début de séance, il propose de procéder à l'élection de ces délégués par vote à main levée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- désigne les délégués titulaires suivants :
 - Philippe VINET
 - Nicolas CORBET
- désigne les délégués suppléants suivants :
 - Mickaël BAUD
 - Mireille MARTEL
- charge Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Jean-François BERGER

Le secrétaire de séance
Yann MORAND

